ville de Juvisy

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Le 9 Février 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Février 2016
COMPTE RENDU

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le Vendredi 29 janvier 2016, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal **Xavier PIDOUX DE LA MADUERE** sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance le Jeudi 4 Février 2016 sous la présidence de M. Robin REDA, Maire *(séance ouverte à 20 h 35).*

Présents : M. REDA, M. PERRIMOND, M. SAINT-PIERRE, Mme POMMEREAU, Mme FALGUIERES, Mme HURIEZ, M. GODRON, Mme MOUREY, Mme BAUSTIER, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, M. NASSE, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. RIONDET, M. GOMEZ, M. MONTEIRO, M. DEZETTER, Mme MARIE, M. JADOT, M. CARBRIAND, Mme CLERC, M. SALVI, M. GONNOT.
Absents représentés : Mme GUINOT-MICHELET représentée par Mme BAUSTIER, M. LEFFRAY représenté par M. REDA, M. CHAUFOUR représenté par Mme CLERC, Mme MOUTTE représentée par M. GONNOT.

Absents non représentés : M. PERROT, Mme SYLLA, Mme BENAILI.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	26
Votants	30

- Secrétaire de séance : - Jean-Louis RIONDET -

Points divers

M. Le Maire après avoir procédé à l'appel des présents,

Demande l'inscription à l'ordre du jour des délibérations suivantes :
- Désignation des membres du Conseil Municipal qui siègeront à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) de l'EPT 12 « Grand Orly – Seine Amont – Val de Bièvre »,
- Dérogation au repos dominical – Société MAIA SONNIER – Dimanches 6 et 27 mars 2016, 3, 10, 17 et 24 avril 2016 et 19 juin 2016,
- Dérogation au repos dominical – Société POA – Dimanche 6 mars 2016,
- Adhésion au Syndicat Mixte ouvert d'Etudes Paris Métropole et désignation des représentants de la commune.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire à l'ordre du jour les délibérations susvisées à l'unanimité.

a) Le Procès-Verbal du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2016 est approuvé **à l'unanimité.**

b) Le Conseil Municipal **prend acte** des décisions prises par le Maire (du 25 novembre 2015 au 31 décembre 2015), en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet	Montant € (TTC)
Marché n°2015/018 J – Prestations de nettoyage pour les bâtiments et les vitres de la ville de Juvisy-sur-Orge	**Lot 1 :** **Tranche Ferme : 108 956,03** **Tranche Conditionnelle 377 993,94** **Lot 2 :** **Tranche Ferme 18 375,32** **Tranche Conditionnelle 254,97**

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Mairie de Juvisy • BP 56 • 6, rue Piver
91265 Juvisy-sur-Orge Cedex

tél. : 01 69 12 50 00 • fax : 01 69 12 50 20
mairie@mairie-juvisy.fr • **www.juvisy.fr**

Conventions de prise en charge de maquilleuses stagiaires de l'Ecole ITM dans le cadre des manifestations du mois de décembre 2015	700,00
Convention de partenariat entre la Ville de Juvisy sur Orge et l'association "Cour Circus" dans le cadre des manifestions du samedi 12 décembre 2015 et samedi 18 décembre 2015	400,00
Convention de partenariat entre la ville de Juvisy sur Orge et l'association "The 78 bis" pour des prestations "shooting/portrait enfants" dans le cadre des animations du mois de décembre 2015	400,00
Convention de partenariat entre la ville de Juvisy sur Orge et l'association "Au Coin de l'Art Rue" pour des prestations "Arts Plastiques" dans le cadre des animations proposées durant le Marché de Noël les samedi 19 décembre et dimanche 20 décembre 2015	800,00
Convention de partenariat entre la Ville de Juvisy-sur-Orge et le Pôle Culturel CDA Events de l'association "CLCV-MVNR" pour un concert de clôture du Marché de Noël le dimanche 20 décembre 2015	870,00
Remboursement de sinistre portique rue Camille Flammarion	5 490,00
Marché n°2015/021 J - Maintenance curative et préventive des horodateurs de la Ville.	7 200,00
Contrat avec l'orchestre "Joël OLMEDO" pour le repas de l'amitié des samedi 16 janvier et dimanche 17 janvier 2016	3 220,00
Convention pour la mise en œuvre d'un dispositif prévisionnel de secours pour le repas de l'amitié du samedi 16 janvier et du dimanche 17 janvier 2016.	-
Renouvellement d'un contrat de maintenance Arpège Interconnexion, avec la Société Arpège.	389,54
Renouvellement d'un contrat de maintenance Arpège Image V5, avec la Société Arpège.	2 157,10
Renouvellement d'un contrat de maintenance Arpège Adagio V5, avec la société Arpège.	1 058,62
Signature d'un contrat de maintenance avec la société Logitud concernant le système de verbalisation électronique.	950,40
Avenant à la convention ANCV - Porteurs de projet Programme Seniors en vacances 2015-2016.	-
Contrôle et vérification des ascenseurs et monte-charges des bâtiments communaux - Signature du contrat avec la société BUREAU VERITAS.	918,00
Contrôle et vérification des appareils de levage des bâtiments communaux - Signature du contrat avec la société BUREAU VERITAS.	1 382,40
Contrôle et vérification des systèmes d'extraction des locaux communaux - Signature du contrat avec la société BUREAU VERITAS.	264,00
Marché n°2015/012 J - Analyse de la qualité bactériologique (restauration et structures petite enfance) Attributaire : AGROBIO	Tranche ferme/an 3 220,00 Tranche conditionnelle 330,50

Marché 2015/002 J - Groupement de commande relatif à l'achat de mobilier scolaire	-
Marché n°2015/011 J – Vérification des alarmes incendie	10 000,00
Marché n°2015/010 J – Entretien des appareils d'incendie. Sté CDA	Montant Minimum 3 000,00+2 000,00 Montant Maximum 9 000,00+10 000,00
Marché n° 2015/019J – Recrutement d'un opérateur en charge de la mise en œuvre de la coopération décentralisée entre la Ville de Juvisy sur Orge (France) et la Commune urbaine de Tillabéri (Niger).	34 210,00/an
Convention passée avec la Communauté d'Agglomération « Les Portes de l'Essonne » et l'EPIC « Les Bords de Scènes » pour la mise à disposition et les conditions d'occupation par la commune de Juvisy sur Orge de l'espace Jean Lurçat.	-

Service Aménagement Urbain et Foncier

1) Métropole du Grand Paris - Transfert de la compétence en matière de PLU – poursuite par l'EPT 12 des procédures engagées avant le 1er janvier 2016 :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (28 voix POUR et 2 ne prennent pas part au vote) :

PREND ACTE de la décision de l'EPT12 de poursuivre les procédures engagées relatives à la compétence PLU.

DONNE SON ACCORD à l'EPT12 pour poursuivre toutes procédures engagées relatives à la compétence PLU.

2) Métropole du Grand Paris - Convention de gestion de services entre l'EPT12 et la Ville de Juvisy sur Orge pour l'exercice de la compétence transférée en matière de plan local d'urbanisme :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (28 voix POUR et 2 ne prennent pas part au vote) :

APPROUVE le projet de convention de gestion,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de gestion avec l'EPT12 relative à la compétence Plan Local d'Urbanisme,

DIT QUE les crédits en résultant seront inscrits au budget communal.

3) Proposition de modification du périmètre de protection des monuments historiques : Approbation :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (28 voix POUR et 2 CONTRE) :

APPROUVE la proposition de modification du périmètre de protection des monuments historiques.

DIT QUE le projet de modification sera l'objet d'une enquête publique conjointe avec celle du PLU.

4) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne au titre du plan de relance de l'investissement 2015-2016 en faveur des collectivités territoriales essonniennes :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

PREND ACTE du montant de l'enveloppe financière allouée à la commune par le Département et de l'effort financier minimum restant à la charge de la commune,

APPROUVE le programme des opérations suivant pour un montant total de 479 280 € HT :

1) Mise en conformité accessibilité établissements scolaires : 229 280 € HT
2) Requalification de l'Ecole Maternelle "la Fontaine" : 250 000 € HT

SOLLICITE pour la réalisation de ces opérations l'octroi d'une aide financière par le Département de l'Essonne, d'un montant total de 236 251 €,

PREND ACTE de la part d'autofinancement minimum restant à la charge de la commune, fixée à 50 % pour chaque opération,

APPROUVE le plan de financement,

ATTESTE de la propriété communale des terrains d'assiette et bâtiments destinés à accueillir les équipements et aménagements subventionnés dans le cadre desdites conventions,

S'ENGAGE :

- à ne pas commencer les travaux avant la date d'approbation de la convention d'aide financière par la Commission permanente du Conseil départemental,
- à mentionner la participation financière du Département sur le chantier et à inviter le Président du Conseil départemental ou son représentant, à l'inauguration des aménagements et équipements subventionnés s'il y a lieu,
- à prendre en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien liées aux opérations du contrat,
- à conserver la propriété publique et la destination des équipements et aménagements financés pendant au moins 10 ans,
- et à satisfaire l'ensemble des obligations précisées dans le règlement des contrats.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier en vue de la conclusion des conventions d'aide financière selon les éléments exposés et à signer tous les documents s'y rapportant.

5) Désignation des membres du Conseil Municipal qui siègeront à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) de l'EPT 12 « Grand Orly – Seine Amont – Val de Bièvre » :
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la MAJORITE (26 voix POUR et 4 ABSTENTIONS)

DESIGNE M. PERRIMOND comme membre titulaire de la CLECT.

DESIGNE M. SAINT-PIERRE comme membre suppléant de la CLECT.

6) Adhésion au Syndicat Mixte ouvert d'Etudes Paris Métropole et désignation des représentants de la commune :
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la MAJORITE (26 voix POUR et 4 CONTRE)

APPROUVE les statuts du Syndicat Mixte ouvert d'Etudes Paris Métropole.

SOLLICITE l'adhésion au Syndicat Mixte ouvert d'Etudes Paris Métropole.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches et signatures nécessaires à l'adhésion à ce syndicat.

DESIGNE M. GODRON en tant que représentant titulaire et M. REDA en tant que représentant suppléant pour représenter la commune de Juvisy-sur-Orge auprès dudit Syndicat et participer à ses travaux.

AUTORISE le paiement de la contribution annuelle de la commune qui sera fixée par le Comité syndical – au maximum à 15 centimes d'euro par habitant – selon les règles définies à l'article 6.3 des statuts.

DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2016 de la commune.

Service Tranquillité Publique – Médiation et Police Municipale

7) Signature de la convention de mise à disposition d'un chien de défense affecté au service de la Police Municipale de Juvisy sur Orge :
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la MAJORITE (26 voix POUR et 4 ABSTENTIONS) :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un chien de défense affecté au service de la police municipale de Juvisy-sur-Orge avec Madame Laura BEURDIN et toutes pièces afférentes.

DIT que cette délibération prend effet dès réception en sous-préfecture et affichage en mairie.

Service Petite Enfance

8) Adoption du nouveau règlement de fonctionnement pour les établissements d'accueils collectifs et familial du jeune enfant :
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

ADOPTE le nouveau règlement de fonctionnement des accueils collectifs et familial du jeune enfant.

DIT que ces dispositions s'appliquent à compter du 15 février 2016.

Services Techniques

9) Dérogation au repos dominical – Société MAIA SONNIER – Dimanches 6 et 27 mars 2016, 3, 10, 17 et 24 avril 2016 et 19 juin 2016 :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

EMET un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical formulée par la Société MAIA SONNIER pour les dimanches 6 et 27 mars 2016, 3, 10, 17 et 24 avril 2016 et 19 juin 2016.

10) Dérogation au repos dominical – Société POA – Dimanche 6 mars 2016 :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

EMET un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical formulée par la Société POA pour le dimanche 6 mars 2016.

11) Présentation au Conseil Municipal du bilan d'activité du groupe SEMARDEL :
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

PREND ACTE du rapport annuel du mandataire de la commune de Juvisy, administrateur de la SEMARDEL pour l'exercice 2014.

La séance est levée à 21h26.

MAIRIE de JUVISY-sur-ORGE 91265

Le Maire,
Conseiller régional

Robin REDA